



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement 2025-2026

École Marie-Victorin
École des Eaux-Vives

École Notre-Dame-du-Bon-Conseil

PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX Acte d'établissement Les Marées Montantes.

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le lundi 30 mars, à 18 h 45, à l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Dominique Bernier, parent
Mme Myriam Landry, parent
M Emile G.Ouellet, parent
Mme Léa Lapointe, parent-substitut
Mme Roxanne Dufour, parent
M Guillaume Tremblay, parent
Mme Catherine Thibeault, enseignante-substitut
Mme Katty Therrien, enseignante
Mme Audrey Boily, enseignante
Mme Denise Girard, enseignante
M Simon Fortin, enseignant
Mme Arielle Sanschagrin, représentante des professionnels
Mme Audrey Lavoie, représentante du personnel de soutien
Mme Mélodie Champagne-Desbiens, représentante du service de garde
Mme Jean-François Giroux, directeur
Mme Catherine Thibeault, secrétaire

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Sydgie Valcourt, parent
Mme Aïda-Dina St-Laurent, parent
Mme Leslie Barandereka, parent
Mme Mélanie Villeneuve, enseignante

Personnes du public :
Aucun public

Ordre du jour

1.	Mot de bienvenue et vérification du quorum;	
2.	Présentation et adoption de l'ordre du jour;	Adoption
3.	Lecture et adoption du procès-verbal du 23 février 2026;	Adoption
4.	Suivi au procès-verbal: 4.1 Programme de reconnaissance de l'engagement parental par la FCPQ (point 7) ; 4.2 Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à options (point 8); 4.3 Poste parent des Marées Montantes vacant au CA (point 13.1).	Information Information Information
5.	Questions du public et des membres du CÉ;	
6.	Comité de parents :	
7.	Grille-matières, amendement proposé;	Approbation
8.	Formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement;	Information
9.	Projets d'amélioration des cours d'école (EV et NDBC);	Approbation
10.	Établissement des principes d'encadrement du coût des documents;	Approbation
11.	Contributions financières exigées pour les parents pour les sorties;	Approbation
12.	Nouvelles des services de garde : 12.1 Règles de fonctionnement des services de garde 26-27; 12.2 Activités parascolaires-Printemps 2026 : résultats;	Approbation Information
13.	Projets de sorties éducatives;	Approbation
14.	Information de la direction	
15.	Autres sujets;	
16.	Question du public;	
17.	Levée de la séance.	

	1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM La séance est ouverte à 18 h 49 par M. Jean-François Giroux qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Mme Catherine Thibeault procède à la vérification du quorum, lequel est atteint.
C.É./25-26-33	2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR CONSIDÉRANT QUE M. Jean-François Giroux a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 30 mars 2026; CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courriel aux membres du conseil d'établissement de l'acte d'établissement des Marées montantes; EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par M Émile G. Ouellet et résolu : QUE soit adopté l'ordre du jour avec la modification suivante : • Correction au point 12.2 : Ajout d'un S à parascolaire ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
C.É./25-26-34	3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 FÉVRIER 2026 Ce document ayant été transmis préalablement par courriel, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par M Jean-François Giroux. EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Mme Arielle Sanschagrin et résolu : QUE soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 23 février. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL 4.1 Programme de reconnaissance de l'engagement parental (point 7); Le lien présenté initialement étant peu explicite, Monsieur Jean-François Giroux dirige les membres vers la page Internet concernée. Il est demandé aux membres d'en prendre connaissance et de soumettre le(s) nom(s) de parent(s) avant le 10 mai. Certains membres suggèrent ensuite des noms. Il est précisé que les propositions doivent être transmises à Catherine Thibeault, secrétaire,

C.É./25-26-35	accompagnées d'un court descriptif de la personne proposée et de son implication. La résolution sera transmise aux membres par courriel et sera numérotée officiellement lors de son inscription au procès-verbal. Résolution Il est résolu de présenter des parents. La liste ci-jointe regroupe les noms proposés. IL EST PROPOSÉ par M Émile G. Ouellet et résolu QUE soit approuvé la résolution telle que présentée ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 4.2 Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option; La direction revient sur la grille-matière présentée lors de la dernière séance du conseil d'établissement. Tel que discuté précédemment, il effectue une comparaison des données avec celles d'écoles présentant une clientèle similaire, en y intégrant une analyse des taux de réussite. L'analyse porte sur une période de six ans et présente un portrait des finissants, tant en français (résultats et compétences) qu'en mathématique (résultats, sans les compétences). Il est soulevé qu'une vérification pourrait être réalisée afin de confirmer si le nombre d'heures allouées dans les grilles-matière comparées était équivalent au fil des années. Cet élément demeure donc à valider. Il est également mentionné que l'analyse demeure imparfaite, en raison du nombre élevé de données non spécifiques et de la grande variété de composantes prises en compte. Bien que l'exercice permette d'observer certaines nuances et différences intéressantes, lesquelles apportent un certain éclairage, il est reconnu qu'il existe de nombreuses variables, parfois propres à un seul élève, influençant les résultats. 4.3 Poste parent des Marées Montantes vacant au CA; Il est précisé qu'au seul titre de substitut à la présidence du CÉ, une personne ne peut pas déposer sa candidature au 1^{er} tour. Afin d'être admissible au premier tour, la personne doit être membre du comité de parents et du conseil d'établissement, conditions requises par la procédure. Lors du deuxième tour, prévu le 1^{er} mai, la candidature d'une autre personne impliquant des exigences moins élevées pourrait toutefois être considérée. Messieurs Guillaume Tremblay et Jean-François Giroux présentent sommairement les exigences liées à l'implication au conseil d'administration (CA), notamment le nombre de rencontres prévues, les plages horaires, la tenue occasionnelle de séances de travail en plus des rencontres obligatoires, ainsi que la participation à différents comités internes de ce même conseil.
---------------	--

Il est souligné que, si aucun parent issu de notre conseil d'établissement en fonction ne siège au CA, un parent provenant d'un autre établissement pourrait être nommé, et ce, même si cet établissement y est déjà représenté par un parent. Cette situation ne serait pas favorable pour notre milieu, puisqu'elle limiterait la représentation de nos réalités et de nos besoins.

À cet effet, Jean-François Giroux indique qu'il communiquera avec Michèle Moreau, secrétaire générale du CSS, afin d'obtenir des précisions sur la situation. Il réitère l'importance qu'une personne de notre milieu siège au sein du Conseil d'administration.

5. QUESTIONS DU PUBLIC ET MEMBRES DU CÉ

Aucune question

6. COMITÉ DE PARENTS

Guillaume Tremblay informe les membres qu'à la suite de la dernière rencontre du comité de parents, un document de type *circulaire* est actuellement en cours de production afin d'encadrer les sorties scolaires. Ce document aborde notamment les aspects liés aux éléments organisationnels. Il s'agit d'un document de référence qui demeure à peaufiner, mais dont les orientations sont déjà à l'étude.

Il est également question d'un projet de mise sur pied d'une boîte courriel dédiée au comité de parents. Le projet est en cours et se situe présentement à l'étape de la validation des aspects légaux.

Par ailleurs, une conférence de Lucien Maltais, nouveau président-directeur général de l'Institut national de d'excellence en éducation du Gouvernement du Québec depuis quelques mois, s'est tenue dans le cadre de la formation des membres du conseil d'administration (CA). Elle portait notamment sur les moyens de favoriser l'augmentation des taux de réussite.

Un atelier de type Vox pop est également présenté. Celui-ci visait à outiller les participants dans la formulation de questions à adresser aux différents partis politiques, en lien avec les priorités, intentions et enjeux récurrents en matière d'éducation.

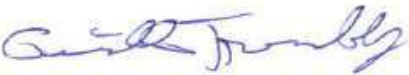
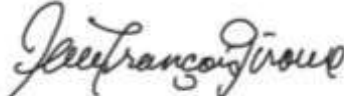
Également à la dernière rencontre du comité de parents, il est discuté d'une enquête sur le bien-être des familles, une étude exhaustive abordant notamment des thèmes tels que l'anxiété au secondaire, la consommation de substances, les stratégies mises en place ainsi que les mesures de soutien offertes.

Enfin, Guillaume Tremblay revient brièvement sur l'inscription à l'activité nationale de la FCPQ; il complète ce qui a été mentionné précédemment.

C.É./25-26-36	7. GRILLE-MATIÈRES, AMENDEMENT PROPOSÉ : À la suite de l’approbation initiale, Jean-François Giroux indique avoir consulté les enseignantes des classes spécialisées, ainsi que ceux d’anglais et de musique. Un consensus s’est dégagé afin de modifier l’organisation proposée, ce qui mène à une demande d’amendement. La grille-matière est présentée afin de démontrer les contraintes ministérielles liées au nombre d’heures en anglais. L’amendement prévoit une modification du ratio, passant de deux périodes de musique et trois périodes d’anglais à deux périodes d’anglais et trois périodes de musique. Cette modification serait mise en œuvre à titre de projet pilote d’un an, suivi d’une évaluation. Il est également précisé que les bulletins des élèves en classe spécialisée sont évalués de manière individuelle et font souvent l’objet de modification des apprentissages, notamment en l’absence de moyenne de groupe. IL EST PROPOSÉ par M Émile G.Ouellet et résolu QUE soit approuvé la grille-matière amendée APPROUVÉ À L’UNANIMITÉ 8. FORMATION OBLIGATOIRE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT : Il est rappelé aux membres que des capsules de formation sont disponibles en ligne et qu’elles doivent être visionnées préalablement au début des rencontres en début d’année scolaire. Guillaume Tremblay mentionne également que, sur le site de la FCPQ (Fédération des comités de parents du Québec), la section <i>Soutenir le parent engagé</i> propose plusieurs liens de formations recommandées. 9. PROJETS D’AMÉLIORATION DES COURS D’ÉCOLE (EV et NDBC) : Jean-François Giroux mentionne que les investissements sont de nouveau disponibles et qu’une résolution à adopter est nécessaire pour confirmer les demandes pour Eaux-Vives et Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Pour Eaux-Vives : Il précise qu’une première phase du projet a déjà été réalisée et que la deuxième phase vient d’être déposée au ministère. Les projets prévoient notamment l’ajout de mobilier sous la marquise, à l’entrée du service de garde ainsi que de l’aménagement d’espaces destinés au préscolaire et à la garderie. Un investissement de 100 000 \$ par projet est accordé par le ministère. Monsieur Giroux soulève également une problématique liée aux
---------------	---

C.É./25-26-37	aménagements actuels de la cour, notamment en ce qui concerne leur utilisation ou leur non-utilisation en période hivernale, en raison des variations et soubresauts des conditions climatiques. Finalement, il est annoncé qu'il y aura possiblement un retour du comité cour d'école. Pour l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil : L'esquisse du projet est présentée aux membres. Monsieur Giroux précise les éléments déjà réalisés, ainsi que ceux qui sont proposés dans le cadre de la deuxième phase du projet pour cet établissement. Monsieur Giroux présente la résolution aux membres. IL EST PROPOSÉ par M Simon Fortin et résolu QUE soit approuvé la résolution telle que présentée APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
C.É./25-26-38	10. ÉTABLISSEMENT DES PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DES DOCUMENTS : Jean-François Giroux présente les coûts de l'année en cours, notamment ceux liés aux photocopies et aux montants facturés aux parents. Il explique l'analyse des coûts par classe pour l'ensemble des trois écoles. Il est précisé que, lorsque les montants dépassaient le maximum autorisé, l'écart a été assumé par le budget de classe de l'enseignant titulaire. Un premier constat est établi: il n'y a pas eu d'augmentation des coûts des cahiers. Toutefois, une hausse des coûts des photocopies est observée, correspondant à une augmentation de leur utilisation. Monsieur Giroux appuie son analyse à l'aide d'un tableau détaillé, incluant les revenus provenant des contributions parentales. Il propose de ne pas puiser dans le budget de soutien aux élèves et d'ajuster les frais de photocopies à 20 \$, tout niveau scolaire confondu. Il est également mentionné que le service de photocopies aux Eaux-Vives sera optimisé afin de limiter la surconsommation de papier et d'encre, et, par conséquent, les coûts. Lors des échanges, il est question du processus en cas de factures impayées, ainsi que la proportion des coûts attribuables aux cahiers et aux photocopies. Une interrogation quant à la pertinence d'un plafond sur le nombre de photocopies est soulevée. IL EST PROPOSÉ par Mme Myriam Landry et résolu QUE soit approuvé l'augmentation du coût des photocopies, sans que le maximum de 78\$ soit modifié. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

C.É./25-26-39	11. CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES POUR LES PARENTS POUR LES PARENTS POUR LES SORTIES : Une discussion a lieu concernant le montant maximal actuellement fixé à 48 \$. L'éventualité d'une indexation au prorata de l'inflation est soulevée, de même que la possibilité de porter ce montant à 50 \$ à compter de la prochaine année scolaire. À la suite des échanges, étant donné l'augmentation du coût des photocopies dès l'an prochain, il est convenu de maintenir le montant maximal à 48 \$ pour l'année à venir. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
C.É./25-26-40	12. NOUVELLES DES SERVICES DE GARDE : 12.1 Règles de fonctionnement des services de garde 26-27; Madame Mélodie Champagne-Desbiens, responsable du service de garde des Eaux-Vives, fait un retour sur les nouvelles règles de régie interne, dont le document avait été envoyé aux membres préalablement à la rencontre. Elle en présente les principaux changements proposés et en explique la portée. IL EST PROPOSÉ par M Émile G. Ouellet et résolu QUE soit approuvé les changements apportés APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 12.2 Activités parascolaires-Printemps 2026 : résultats; Madame Mélodie fait un tour d'horizon des activités, souligne une bonne participation, totalisant environ 150 élèves à l'école des Eaux-Vives. Elle annonce également qu'une activité de chant débutera à l'école Marie-Victorin. Par ailleurs, les Petits-déjeuners débuteront le 7 avril à l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil. 13. PROJETS DE SORTIES ÉDUCATIVES Sortie : Aréna de Clermont, patinage École : Eaux-Vives Responsables: Bianca Tremblay-Harvey, Audrey-Maude Harvey, Christina Taché Quand : 10 avril

	Qui : Groupes de 5^e année Coût : Assumé par le surplus de la campagne de financement de cet automne Sortie : Parc Aventures Cap-Jaseux-St-Fulgence, Parcours d'arbre en arbre/Jeunes explos École : Marie-Victorin Responsables: Denise Girard Quand : 18 juin Qui : Tous les élèves de l'école Coût : Budget-école Sorties scolaire et budget OPP Sortie : Centre écologique Port-Au-Saumon École : Marie-Victorin Responsables: Patricia Charest Quand : 16 juin Qui : Groupe de préscolaire 4-5ans Coût : Assumé par budget Culture à l'école IL EST PROPOSÉ par M Émile G.Ouellet d'approuver les sorties scolaires et éducatives ainsi que les campagnes de financement tels que présentés.
C.É./25-26-41	APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 14. INFORMATION DE LA DIRECTION Aucune info 15. AUTRES SUJETS Aucun autre sujet 16. LEVÉE DE LA SÉANCE II EST PROPOSÉ par Mme Mélodie Champagne-Desbiens de lever la séance à 20h24
C.É./25-26-42	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  M. Guillaume Tremblay Président  M. Jean-François Giroux Direction